

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 20639 Numéro SIREN : 529 355 232 Nom ou dénomination : CHEF DAMIEN

Ce dépôt a été enregistré le 22/07/2019 sous le numéro de dépôt 69757

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 22-07-2019

N° DE DEPOT : 069757

N° GESTION : 2016B20639

N° SIREN : 529355232

DENOMINATION : CHEF DAMIEN

ADRESSE : 397 rue de vaugirard 75015 PARIS

MILLESIME : 2018

Comptes annuels

Sas CHEF DAMI EN

397 RUE DE VAUGIRARD

75015 PARIS 15EME ARRONDISSEMENT

Exercice clos le : 31 décembre 2018

APE : 8559B

SIRET : 52935523200024



DBF AUDIT
12 RUE JEAN HOËT

Tél : 0130948090

78200 MANTES-LA-JOLIE

Fax : 0130947880

SOMMAIRE

1317524 - Sas CHEF DAMIEN

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

Attestation	3
COMPTES ANNUELS	4
Bilan - Actif	5
Bilan - Passif	6
Compte de résultat synthétique	7
Compte de résultat synthétique	8
IMPRI MES FI SCAUX	9
Réel simplifié	10

ATTESTATION

1317524 - Sas CHEF DAMIEN

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels qui a été exécutée pour le compte de l'entreprise :

Sas CHEF DAMIEN

Pour l'exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par les normes de Présentation définies par l'Ordre des Experts Comptables.

A la date de mes travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan	519 117,61 €
- Chiffre d'affaires	92 157,98 €
- Résultat net comptable	20 116,73 €

Fait à Mantes la Jolie
Le

Pierre-Xavier Leca
Expert comptable

COMPTES ANNUELS

BILAN - ACTIF

1317524 - Sas CHEF DAMIEN

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

ACTIF	Valeurs au 31/12/18			% de l'actif	Valeurs au 31/12/17	% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr	Val. Nettes			
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles				5		6
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	46 000	21 748	24 252		28 852	
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles				2		
Terrains						
Constructions						
Installations tech., matériel & outillages						
Autres immobilisations corporelles	14 611	5 188	9 424		1 158	
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)				86		
Participations	443 430		443 430		530	
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	790		790		790	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	504 831	26 936	477 896	92	31 330	6
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Matières premières et autres appro						
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances				6		94
Clients (3)	11 400		11 400		13 984	
Clients douteux, litigieux (3)						
Clients factures à établir (3)	15 000		15 000		15 000	
Autres créances (3)	2 216		2 216		447 578	
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	12 241		12 241	2		
Charges constatées d'avance (3)	365		365			
TOTAL ACTIF CIRCULANT	41 222		41 222	8	476 562	94
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecart de conversion actif						
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	546 053	26 936	519 118	100	507 892	100

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

1317524 - Sas CHEF DAMIEN

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

PASSIF	Valeurs au 31/12/18	% du passif	Valeurs au 31/12/17	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 0)	1 000		1 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		62		61
Réserve légale	100		100	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	320 711		310 690	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	20 117	4	10 021	2
SITUATION NETTE	341 928	66	321 811	63
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	341 928	66	321 811	63
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	20 306	4	27 047	5
Emprunts et dettes financières diverses (3)	122 838	24	128 797	25
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs	4 013	1	3 834	1
Fournisseurs, factures non parvenues	5 910	1	6 360	1
Dettes fiscales et sociales	9 123	2	5 044	1
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	15 000	3	15 000	3
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	177 190	34	186 081	37
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	519 118	100	507 892	100

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

177 190

186 081

1 754

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

1317524 - Sas CHEF DAMIEN

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Du 01/01/18 Au 31/12/18	% CA	Du 01/01/17 Au 31/12/17	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	92 158	100	75 824	100	16 334	22
Montant net du chiffre d'affaires	92 158	100	75 824	100	16 334	22
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits	1		1			-11
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	92 159	100	75 825	100	16 334	22
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	3 030	3	3 660	5	-630	-17
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	56 689	62	52 181	69	4 508	9
Impôts, taxes et versements assimilés	909	1	960	1	-51	-5
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	5 813	6	5 180	7	633	12
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	595	1	1		594	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	67 036	73	61 981	82	5 055	8
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	25 123	27	13 844	18	11 278	81
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

1317524 - Sas CHEF DAMIEN

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Du 01/01/18 Au 31/12/18	% CA	Du 01/01/17 Au 31/12/17	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS						
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	1 283	1	1 665	2	-381	-23
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	1 283	1	1 665	2	-381	-23
RÉSULTAT FINANCIER	-1 283	-1	-1 665	-2	381	-23
RÉSULTAT COURANT avant impôts	23 839	26	12 180	16	11 660	96
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital	24				24	
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	24				24	
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion			289		-289	-100
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES			289		-289	-100
RESULTAT EXCEPTIONNEL	24		-289		313	-108
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	3 746	4	1 869	2	1 877	100
TOTAL DES PRODUITS	92 182	100	75 825	100	16 357	22
TOTAL DES CHARGES	72 066	78	65 804	87	6 262	10
Bénéfice ou Perte	20 117	22	10 021	13	10 096	101

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

I M P R I M E S F I S C A U X

cerfa		DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES		N° 2065 - SD 2019	
N° 11084* 20		Formulaire obligatoire (art.223 du Code général des impôts)		 IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS	
				Timbre à date du service	
Exercice ouvert le	01/01/18	et clos le	31/12/18	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209- 0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société :			Adresse du siège social :		
Sas CHEF DAMIEN 397 RUE DE VAUGIRARD 75015 PARIS 15EME ARRONDISSEMENT					
SIRET 5 2 9 3 5 5 2 3 0 0 0 2 4			Mél : contact@750glatable.com		
Adresse du principal établissement :			Ancienne adresse en cas de changement :		
REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :					
			SIRET		
B ACTIVITE					
Activités exercées CONSEIL			Si vous avez changé d'activité, cochez la case		
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1 Résultat fiscal Bénéfice imposable à 33 1/3 % ou à 31 % *				Bénéfice imposable à 28 %	Déficit
Bénéfice imposable à 15 %		24 976			
2 Plus-values PV à long terme imposables à 15 %		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %			
PV à long terme imposables à 19 %	Autres PV imposables à 19 %	PV à long terme imposables à 0 %	PV exonérées (art. 238 quindecies)		
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles art. 44 <i>sexies</i>		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 <i>sexies-0 A</i>		Pôle de compétitivité, art. 44 <i>undecies</i>	
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>septies</i>		Zone franche d'activité, art. 44 <i>quaterdecies</i>		Zone de restructuration de la défense art. 44 <i>terdecies</i>	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 <i>sexdecies</i>		Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 <i>octies A</i>		Autres dispositifs	
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 <i>quater W</i> dans le secteur du logement social, art. 244 <i>quater X</i>					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %					
F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)					
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre					
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée					
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe					
Nom / Adresse					
N°					
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI X NON					
Si oui, indication du logiciel utilisé ISACOMPTA CONNECT					
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr . S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :			Nom et adresse du conseil :		
DBF Audit 12 Rue Jean Hoët 78200 MANTES-LA-JOLIE					
Tél : 0130948090			Tél :		
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant :		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné :			Date : 12/06/19 Lieu : PARIS		
			PRÉSIDENT DUQUESNE		
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			Signature		

H	RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS, PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS								
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres		b		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)						c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)						e			
						f			
						g			
						h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)						i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j			
Montant des revenus répartis (5)						Total (a à h)			
I	REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants			Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
					à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
1			2	3	4	Indemnités forfaitaires	Rembour-sements	Indemnités forfaitaires	Rembour-sements
						5	6	7	8
J	DIVERS								
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)									
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
K	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION								
REMUNERATIONS					MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15 %				
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)					MVLТ restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
					MVLТ imputée sur les PVLТ de l'exercice				
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)					MVLТ réalisée au cours de l'exercice				
					MVLТ restant à reporter				

Désignation de l'entreprise Sas CHEF DAMIEN										Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise 397 RUE DE VAUGIRARD										75015 PARIS 15EME ARRONDISSEMENT	
SIRET 5 2 9 3 5 5 2 3 2 0 0 0 2 4											
Durée de l'exercice en nombre de mois * 12										Durée de l'exercice précédent * 12	
										Exercice N clos le 31/12/2018	
ACTIF										Brut 1	
										Amortissements-Provisions 2	
										Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles {	Fonds commercial *	010		012						
		Autres *	014	46 000	016	21 748	24 252				
	Immobilisations corporelles*		028	14 611	030	5 188	9 424				
	Immobilisations financières* (1)		040	444 220	042		444 220				
	Total I (5)		044	504 831	048	26 936	477 896				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052						
		Marchandises *	060		062						
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066						
	Créances (2) {	Clients et comptes rattachés *	068	26 400	070	26 400					
		Autres* (3)	072	2 216	074	2 216					
	Valeurs mobilières de placement		080		082						
	Disponibilités		084	12 241	086	12 241					
	Charges constatées d'avance*		092	365	094	365					
	Total II		096	41 222	098	41 222					
	Total général (I + II)		110	546 053	112	26 936	519 118				
PASSIF										Exercice N NET 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120	1 000							
	Ecart de réévaluation		124								
	Réserve légale		126	100							
	Réserves réglementées *		130								
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)		132	320 711							
	Report à nouveau		134								
	Résultat de l'exercice		136	20 117							
	Provisions réglementées		140								
	Total I		142	341 928							
Provisions pour risques et charges		154									
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156	20 306							
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164								
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166	9 923							
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169 122 838)		172	146 961							
	Produits constatés d'avance		174								
Total III		176	177 190								
Total général (I + II + III)		180	519 118								
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195						
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	452 379					
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	600	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184						

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise Sas CHEF DAMIENNéant ☐ *

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
31/12/2018

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210		
	Production vendue {	biens	dont export et livraisons intracommunautaires {	215	214		
		services *		217	218	92 158	
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222	
	Production immobilisée*					224	
	Subventions d'exploitation reçues					226	
	Autres produits					230	1
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	92 159
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234	3 030
	Variation de stocks (marchandises)*					236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240	
	Autres charges externes* : (dont crédit-bail : - mobilier : 4 562 - immobilier :)					242	56 689
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 76)					244	909
	Rémunérations du personnel*					250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	
	Dotations aux amortissements*					254	5 813
	Dotations aux provisions					256	
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262	595
		cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260	145			
Total des charges d'exploitation (II)					264	67 036	
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	25 123
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)	294	1 283	
Produits exceptionnels (IV)					290	24	
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		}	300		
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348					
Impôt sur les bénéfices* (VII)					306	3 746	
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) --- Charges (II + V + VI + VII)						310	20 117
B- RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312	20 117	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316	
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles					318	280
	Provisions non déductibles*					322	
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)					324	4 579
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	)	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU -TE (44. octies et octies A)	987	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44. sexies A)	989		
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44. quindecies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undecies)	990		
	ZFA (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)					992	
	Droit divers	Créance due au report en arrière du déficit			346	350	
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)			655				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	24 976
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)					356	
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfice col.1 Déficit col.2	370	24 976

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD.

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : Sas CHEF DAMIEN

Néant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410	46 000	412		414		416	46 000				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462	9 479	464		466	9 479				
	Autres immobilisations corporelles	470	5 132	472		474		476	5 132				
Immobilisations financières		480	1 320	482	442 900	484		486	444 220				
TOTAL		490	52 452	492	452 379	494		496	504 831				

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations incorporelles		500	17 148	502	4 600	504		506	21 748		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552	465	554		556	465		
	Autres immobilisations corporelles	560	3 975	562	748	564		566	4 723		
TOTAL		570	21 122	572	5 813	574		576	26 936		

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Immobilisation	Valeur d'actif *	①											
	Amortissements *	②											
	Valeur résiduelle	③											
	Prix de cession *	④											
	Plus ou moins-values												
	Court terme *	⑤											
	Long terme												
	19 %	⑥											
	15 % ou 12,8 %	⑦											
	0 %	⑧											
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590	583	594	595					
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 <i>terdecies</i>).								591					
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A
bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : Sas CHEF DAMIEN

Néant ☒ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		600		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		630		644		646	
	sur clients et comptes rattachés	650		642		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		652		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	18 486
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	2 647
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.

Désignation de l'entreprise : Sas CHEF DAMIEN		Néant ☒ *	
Exercice ouvert le :01/01/2018.....		et clos le :31/12/2018.....	
Durée en nombre de mois		12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		(Total 1 + Total 2 - Total 3)	137
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC-SD et 1329-DEF)		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)		022	
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	
Date de cessation			

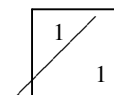
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFIP N° 2033-F-SD 2019



(1)

Néant * ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2018

N° SIRET

5 2 9 3 5 5 2 3 2 0 0 0 2 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Sas CHEF DAMIEN

ADRESSE (voie)

397 RUE DE VAUGIRARD

CODE POSTAL

75015

VILLE

PARIS 15EME ARRONDISSEMENT

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MR Nom patronymique DUQUESNE Prénom(s) JEAN BAPTISTE
 Nom marital % de détention 90,0000 Nb de parts ou actions 90,00
 Naissance : Date 11/08/1971 N° Département 02 Commune Pays France
 Adresse : N° 127 Voie RUE D'AVRON
 Code Postal 75020 Commune PARIS 20EME ARRONDISSEMENT Pays France

Titre (2) MME Nom patronymique PANET Prénom(s) MARIE ANNE
 Nom marital DUQUESNE % de détention 10,0000 Nb de parts ou actions 10,00
 Naissance : Date 01/01/1971 N° Département 02 Commune Pays France
 Adresse : N° 127 Voie RUE D'AVRON
 Code Postal 75020 Commune PARIS 20EME ARRONDISSEMENT Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique dans la notice n° 2033-NOT



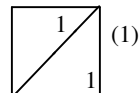
Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFIP N° 2033-G-SD 2019



☐ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

N° SIRET : 52935523200024

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Sas CHEF DAMIEN

ADRESSE (voie) 397 RUE DE VAUGIRARD

CODE POSTAL 75015

VILLE PARIS 15EME ARRONDISSEMENT

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905 4

Forme juridique SAS Dénomination 750G LA TABLE

N° SIREN (si société établie en France) 807558507 % de détention 46,98

Adresse : N° 397 Voie RUE DE VAUGIRARD

Code Postal 75015 Commune PARIS Pays France

Forme juridique SAS Dénomination 750G LA TABLE DE BOULOGNE

N° SIREN (si société établie en France) 823444690 % de détention 45,00

Adresse : N° 98 Voie AVENUE EDOUARD VAILLANT

Code Postal 92100 Commune BOULOGNE BILLANCOURT Pays France

Forme juridique SAS Dénomination 750 G LA TABLE ROISSY

N° SIREN (si société établie en France) 841155294 % de détention 45,00

Adresse : N° 309 Voie Rue de la Belle étoile

Code Postal 95700 Commune ROISSY EN FRANCE Pays France

Forme juridique SAS Dénomination 750 G LA TABLE ERAGNY

N° SIREN (si société établie en France) 841155286 % de détention 45,00

Adresse : N° Voie Parc d'activités de Bellevues

Code Postal 95613 Commune ERAGNY Pays France

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise Sas CHEF DAMIEN Numéro de siret 52935523200024

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Désignations	Montant
Total des produits à recevoir	

Désignation de l'entreprise Sas CHEF DAMIEN
Numéro de siret 52935523200024

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Désignations	Montant
Facture à recevoir LOYER 12/18	2 550
Facture à recevoir COMPTES ANNUELS	360
Facture à recevoir APPOR COMPES 2018	600
Facture à recevoir CAC APPRO CPTES	2 400
ETAT charges à payer Etat - Charges à payer	833
Total des charges à payer	6 743

Désignation de l'entreprise Sas CHEF DAMIEN

Numéro de siret 52935523200024

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
Charges constatés d'avance ASS MOTO			365		
Total des charges constatées d'avance			365		

Copyright Groupe ISA (2019) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise Sas CHEF DAMIEN

Numéro de siret 52935523200024

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
Total des produits constatés d'avance					

Copyright Groupe ISA (2019) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise Sas CHEF DAMIEN

Numéro de siret 52935523200024

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT
 (article 219-I-b du CGI : article 46 quater-0ZZ bis A de l'annexe III)

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

Désignation de la société et adresse de son principal établissement	N° de SIRET du principal établissement	Code APE
	52935523200024	8559B
Sas CHEF DAMIEN 397 RUE DE VAUGIRARD 75015 PARIS 15EME ARRONDISSEMENT	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	

I. RÉSULTATS DE L'EXERCICE

€

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun.

a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058A, ligne XI ou tableau 2033 B, ligne 352)	24 976
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059 A, total colonne 11 ou tableau 2033 C, ligne 596)	
c	Déficits imputés au titre de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XL ou tableau 2033B, ligne 360)	

B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme

d	Plus-value nette à long terme de l'exercice pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058A, ligne WV	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (tableau 2059 A, ligne 17 ou tableau 2033 C, ligne 593)	
f	Dont moins values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058 A, lignes WW et XB)	

II. BÉNÉFICE SOUMIS AU TAUX RÉDUIT

g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38120 € x durée de l'exercice (en mois/12)	38 120
h	Dont plus value nette à court terme imposable (1)	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice.	24 976
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (2)	
k	Dont plus value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
Total lignes h à k		24 976
l	III BÉNÉFICE SOUMIS AU TAUX NORMAL À 33 1/3 % (total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre c-1 de l'imprimé n°2065)	
m	IV PLUS-VALUE NETTE A LONG TERME SOUMISE AU TAUX DE 15 % (Total des lignes (d-j) à reporter cadre c-1 de l'imprimé n°2065)	

(1) La plus value nette à court terme peut être soumise au taux réduit par priorité sur les autres éléments concourant à la détermination du résultat imposable dans les conditions de droit commun. En cas de déficits des exercices antérieurs imputés sur le résultat de l'exercice, cf. n°78. de l'instruction.

(2) Le résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies peut être soumis au taux réduit par priorité sur les autres éléments concourant à la détermination de la plus value nette à long terme de l'exercice. En cas d'imputation de moins values nettes à long terme d'exercices antérieurs ou du déficit de l'exercice, cf. n°78. de l'instruction.

CHEF DAMIEN
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
397 RUE DE VAUGIRARD, 75015 PARIS
529 355 232 RCS PARIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 20 118 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 20 118 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 340 829 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 JUIN 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Jean-Baptiste Duquesne





3, rue Gustave Alliaume
02200 SOISSONS
Tél. 03 64 18 80 00
Fax 03 64 18 80 03
dva@moncac.fr

CHEF DAMIEN

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 €
Siège social : 397 rue de Vaugirard - 75015 PARIS
529 355 232 R.C.S. PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos au 31 décembre 2018

JRV/ALI

CHEF DAMIEN

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 €
Siège social : 397 rue de Vaugirard - 75015 PARIS
S29 355 232 R.C.S. PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2018

CHEF DAMIEN

Rapport
du Commissaire
aux Comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos
Au 31/12/2018

Aux Actionnaires,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS CHEF DAMIEN relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Conformément à la possibilité ouverte aux micro-entreprises par l'article L.123-16-1 du code de commerce, ces comptes ne comprennent pas d'annexe.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS CHEF DAMIEN à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

DINICHERT-VIET & ASSOCIES

Société de
commissariat aux
comptes inscrite près la
cour d'appel d'Amiens

CHEF DAMIEN

*Rapport
du Commissaire
aux Comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos
Au 31/12/2018*

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

En application de la Loi, nous vous informons que le rapport de gestion ne mentionne pas les mentions prévues sur les délais de paiement, prévu par l'article D. 441-4 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS CHEF DAMIEN à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

**DINICHERT-VIET &
ASSOCIES**

*Société de
commissariat aux
comptes inscrite près la
cour d'appel d'Amiens*

Fait à Soissons, le 18 juin 2019

Pour Dinichert-Viet Associés
Commissaires aux Comptes


Jean-Renaud VIET
Commissaire aux comptes associé

ANNEXE

CHEF DAMIEN

Rapport
du Commissaire
aux Comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos
Au 31/12/2018

Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux Comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultant d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

**DINICHERT-VIET &
ASSOCIES**

Société de
commissariat aux
comptes inscrite près la
cour d'appel d'Amiens

BILAN - ACTIF

1317524 - Sas CHEF DAMIEN

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

ACTIF	Valeurs au 31/12/18		% de l'actif	Valeurs au 31/12/17		% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr		Val. Nettes		
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles			5			6
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	46 000	21 748		24 252	28 852	
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles			2			
Terrains						
Constructions						
Installations tech., matériel & outillages						
Autres immobilisations corporelles	14 611	5 188		9 424	1 158	
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)			86			
Participations	443 430			443 430	530	
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	790			790	790	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	504 831	26 936	92	477 896	31 330	6
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Matières premières et autres appro						
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances			6			94
Clients (3)	11 400			11 400	13 984	
Clients douteux, litigieux (3)						
Clients factures à établir (3)	15 000			15 000	15 000	
Autres créances (3)	2 216			2 216	447 578	
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	12 241		2	12 241		
Charges constatées d'avance (3)	365			365		
TOTAL ACTIF CIRCULANT	41 222		8	41 222	476 562	94
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecart de conversion actif						
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	546 053	26 936	100	519 118	507 892	100

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

1317524 - Sas CHEF DAMIEN

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

PASSIF	Valeurs au 31/12/18	% du passif	Valeurs au 31/12/17	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 0)	1 000		1 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		62		61
Réserve légale	100		100	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	320 711		310 690	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	20 117	4	10 021	2
SITUATION NETTE	341 928	66	321 811	63
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	341 928	66	321 811	63
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	20 306	4	27 047	5
Emprunts et dettes financières diverses (3)	122 838	24	128 797	25
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs	4 013	1	3 834	1
Fournisseurs, factures non parvenues	5 910	1	6 360	1
Dettes fiscales et sociales	9 123	2	5 044	1
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	15 000	3	15 000	3
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	177 190	34	186 081	37
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	519 118	100	507 892	100

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) *Dont emprunts participatifs*

177 190

186 081

1 754

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

1317524 - Sas CHEF DAMIEN

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Du 01/01/18 Au 31/12/18	% CA	Du 01/01/17 Au 31/12/17	% CA	Variation en valeur en %	
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	92 158	100	75 824	100	16 334	22
Montant net du chiffre d'affaires	92 158	100	75 824	100	16 334	22
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits	1		1			-11
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	92 159	100	75 825	100	16 334	22
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	3 030	3	3 660	5	-630	-17
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	56 689	62	52 181	69	4 508	9
Impôts, taxes et versements assimilés	909	1	960	1	-51	-5
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	5 813	6	5 180	7	633	12
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	595	1	1		594	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	67 036	73	61 981	82	5 055	8
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	25 123	27	13 844	18	11 278	81
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

Le présent document a servi de support matériel à la rédaction du rapport qui précède.

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

1317524 - Sas CHEF DAMIEN

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Du 01/01/18 Au 31/12/18	% CA	Du 01/01/17 Au 31/12/17	% CA	Variation en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS						
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	1 283	1	1 665	2	-381	-23
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	1 283	1	1 665	2	-381	-23
RÉSULTAT FINANCIER	-1 283	-1	-1 665	-2	381	-23
RÉSULTAT COURANT avant impôts	23 839	26	12 180	16	11 660	96
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital	24				24	
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	24				24	
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion			289		-289	-100
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES			289		-289	-100
RESULTAT EXCEPTIONNEL	24		-289		313	-108
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	3 746	4	1 869	2	1 877	100
TOTAL DES PRODUITS	92 182	100	75 825	100	16 357	22
TOTAL DES CHARGES	72 066	78	65 804	87	6 262	10
Bénéfice ou Perte	20 117	22	10 021	13	10 096	101

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées